

<http://www.snetap-fsu.fr/Midi-Pyrenees-Preavis-de-greve-du.html>



Midi-Pyrénées : Préavis de grève du LEGTA d'Ondes

- En Région -

Date de mise en ligne : mercredi 4 janvier 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

**Objet : Dépôt de préavis de grève
Paris, le 03 janvier 2012**

Madame la Directrice Générale, par la présente, le SNETAP-FSU dépose ce jour un préavis de grève reconductible à compter du lundi 9 janvier 2012 à partir de 9 h à la demande des personnels de l'établissement d'Ondes.

Ce qui motive le dépôt de ce préavis est le constat fait par les Personnels que, faute de soutien de l'Administration, leur établissement est victime depuis plusieurs années maintenant d'un assèchement progressif au niveau structurel et dont les conséquences se font gravement sentir aujourd'hui... Lors du dernier Conseil d'Administration, la communauté éducative a déjà tiré la sonnette d'alarme sur la nécessité vitale pour l'établissement d'ouvrir deux nouvelles classes afin de maintenir un certain équilibre. Face à l'indifférence avérée de l'Administration, l'heure est aujourd'hui à l'action.

Les revendications des Personnels sont claires, ils demandent :

La régularisation de la situation de Mme COULMEAU qui fait l'objet d'une Mutation dans l'Intérêt du Service

Le rétablissement des postes suivants :

- 1 poste entier de [PCEA](#) Aménagement Paysager,
- 1 poste de [PLPA](#) documentation,
- 2 postes de [CPE](#) ,
- 1 poste de PCEA sciences économiques,
- 1 poste de PCEA Français - Philosophie

- **L'ouverture d'un troisième EIL** (Agroéquipement) avec maintien des deux autres (production et aménagement)

- **L'ouverture pour la rentrée 2012 des classes demandées depuis de nombreuses années**, et en particulier la création d'une **filière Scientifique** (seconde, première et terminale) dans l'établissement,

celle-ci répondant à une forte demande de formations « scientifiques » axées sur l'environnement dans un territoire dont la démographie explose, avec des capacités d'accueil saturées dans les lycées voisins de Fronton et de Blagnac.

Ce qui est sûr, c'est que le mouvement de grève des personnels sera effectif si les négociations, lors de la rencontre avec le chef du [SRFD](#), ne sont pas satisfaisantes.

Le Secrétariat Général du SNETAP-FSU attend de la [DGER](#) comme du Secrétariat Général du [MAAP](#) que des réponses à la hauteur des revendications légitimes des personnels d'Ondes soient apportées au plus tôt, afin de redonner à cet établissement de réelles perspectives d'avenir.

Frédéric Chassagnette

Secrétaire Général adjoint